



Accord collectif

Les Organisations Syndicales Représentatives quittent la table des négociations

La direction doit s'expliquer, les salariés doivent se mobiliser

Faute de visibilité sur la stratégie de l'État actionnaire et de la présidence de France Télévisions, les organisations syndicales représentatives suspendent les négociations en cours sur la refonte de l'accord collectif.

Cet été, un projet de restructuration de France Télévisions d'une ampleur inédite a été dévoilé dans la presse : un rapprochement, voire une fusion, entre France 3 et franceinfo, et surtout un plan de 1000 suppressions de postes en forme de plan de départs « volontaires ». À ce jour, la Présidente n'a démenti aucune de ces informations.

On ne négocie pas dans le flou

Alors que la direction ne donne aucune visibilité sur les orientations stratégiques de l'entreprise, il est impossible - et nous le disons avec force - de négocier loyalement les métiers, les parcours professionnels et les compétences tant que les organisations futures de l'entreprise ne sont pas formellement connues. La direction ne peut exiger des concessions sur le statut collectif tout en cachant un projet de suppression d'un millier d'emplois.

Ces révélations tombent après des mois éprouvants : une enquête parlementaire menée à charge contre l'audiovisuel public et un État actionnaire qui entretient un flou stratégique total sur l'avenir du service public et sur les arbitrages budgétaires 2027.

Un contexte social et politique explosif

Les prochaines échéances électorales nationales pèseront lourdement sur les orientations imposées demain à France Télévisions. Dans ce climat d'incertitude maximale, comment la direction ose-t-elle envisager des décisions aussi structurantes, sans concertation, révélées par voie de presse ?

Nous avons interpellé la Présidente par courrier pour exiger :

- Une **rencontre immédiate** avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour faire toute la lumière sur ces fuites ;
- L'**ouverture sans délai** de la procédure d'information-consultation sur les orientations stratégiques auprès du CSE Central ;
- La **suspension immédiate** des négociations en cours sur la refonte du statut collectif, et le report des délais de survie des accords dénoncés.

Notre opposition est totale

Nous nous opposons avec la plus grande fermeté à tout projet qui viserait à supprimer des emplois. Au-delà des drames humains et professionnels que cela représenterait pour chaque salarié·e concerné·e, c'est la qualité et la continuité même du service public audiovisuel qui seraient directement mises en danger.

Nos organisations syndicales seront pleinement engagées dans la défense de l'emploi et la préservation du service public. Mais cette bataille ne se gagnera pas sans vous. Informez-vous, échangez avec vos représentant·es, participez aux réunions d'information qui seront organisées dans les prochains jours.

Paris, le 8 septembre 2026